

Département d'Indre et Loire  
Commune de Villiers au Bouin

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mil vingt et deux, le neuf juin à 19 heures**

**Le Conseil Municipal de la commune de VILLIERS AU BOUIN, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de M. SAMEDI**

**Etaient présents : MM SAMEDI, BODIN, FONTENAY, BERTHELOT, GABOUT, ZALIVADI, Mmes BRUNET, JUMELIN, RIMBAULT formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents excusés : MM. JUSSEAUME, PELLEROT, Mme BRIAND, MARTIN, M. DE BOUILLÉ**

**M. BERTHELOT a été désigné en qualité de secrétaire**

### **CITY STADE**

Il a été présenté au Conseil Municipal, le projet d'un city stade, son usage et les matériaux utilisés.

### **TARIF CANTINE**

Le Conseil municipal décide fixer pour la rentrée 2022-2023 les tarifs de la cantine comme suit : 3.60€ pour les réguliers et 4.10€ pour les occasionnels.

### **TARIF GARDERIE**

Le conseil Municipal reconduit le tarif de la garderie d'un euro la demi-heure pour la rentrée 2022-2023.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le conseil Municipal accepte le devis de réparation du bac de la tondeuse Iséki

Le Conseil Municipal choisi les jeux pour compléter l'aire de jeux au terrain de pétanque avec des pas de géant et une poutre d'équilibre. Il décide de faire l'acquisition de distributeurs de sacs ramasse de crottes. Le Conseil Municipal fait le bilan des trois jours de Pentecôte et prend note des points à revoir.